



FORMATIC ASSOCIATION
14 rue Nicolas Copernic – 13200 Arles

PROGRAMME DE FORMATION 2022-2023

Formation préparant au :

DEJEPS Animation Sociale

Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport
Spécialité : « Animation socio-éducative ou culturelle »
Mention : « Animation Sociale »



Siège
14 rue Nicolas Copernic
13200 ARLES
04 90 93 75 26
contact@formatic-arles.fr

Antenne
105 rue Pierre Bayle
84140 MONTFAVET
04 65 00 02 32
contact@formatic-avignon.fr

SIRET 380 678 839 00073
APE 8559A
N° d'activité 93131292413

ORGANISATION DE LA FORMATION

Cette formation est validée par un diplôme de niveau III, délivré par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport, le **DEJEPS**, spécialité **Animation socio-éducative ou culturelle** mention **Animation Sociale**.

Objectifs

Son objectif est de former et qualifier des animateurs professionnels amenés à coordonner des activités dans le champ de l'animation. L'importance des activités de coordination au sein de structures de l'intervention sociale rend nécessaire la formation d'animateurs capables de travailler dans des équipes pluridisciplinaires à l'accompagnement de personnes en situation d'exclusion ou d'isolement social ainsi qu'à la mise en œuvre de projets prenant en compte les publics en situation de handicap, de dépendance ou d'exclusion.

Parallèlement, ils doivent avoir la capacité de travailler au quotidien au fonctionnement de l'organisation employeuse et à la mise en œuvre du projet.

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Concevoir un projet d'animation dans le cadre des objectifs de l'organisation
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'animation
- Conduire des démarches pédagogiques
- Conduire des actions de formation

Programme

La formation se déroule du **Lundi 3 octobre 2022 au Jeudi 30 Juin 2023**. Elle repose sur le principe de l'alternance formation en Centre/ stage pratique en Entreprise.

Formation en Centre : **700 H**

L'alternance Centre/ Entreprise : **609 H**

Les contenus de formation recoupent 3 axes :

- une formation théorique nécessaire à l'acquisition des connaissances de base pour occuper un emploi de niveau III ;
- une formation technique : pratique de différentes activités, utilisation de différents supports d'animation ;
- une formation pratique, sur le terrain, en alternance.

Le référentiel de certification

Le candidat est capable (EC) de :

UC 1	Être capable de concevoir un projet d'action	UC 3	Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
UC 2	Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action	UC 4	Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité

Validation

La validation du diplôme est de la compétence de la DRD Jeunesse et Sports. Le stagiaire obtient le DE JEPS lorsqu'il a satisfait aux épreuves de validation.

UC	Période	Rattrapage
UC 4	Janvier février 2023	Fin février 2023
UC 3	Avril/juin 2023	Mai/juin 2023
UC 1/2	Juin 2023	Décembre 2023

Descriptif global de ces évaluations :

UC 1 EC de concevoir un projet d'action

UC 2 EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

Modalité d'évaluation : Rédaction du dossier projet et soutenance orale

Cette évaluation se déroulera en conformité avec l'article 16 de l'arrêté du 20 novembre 2006 : « *la production d'un document écrit personnel retraçant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre d'un projet d'action dans le champ d'activité défini dans la mention assortie de son évaluation et soutenu devant une commission du jury mentionnée à l'article précédent qui permettra l'évaluation des unités capitalisables transversales (UC 1 et UC 2)* »

De ce fait, le candidat devra produire un document écrit de 50 pages maximum (hors annexes) retraçant dans une première partie l'expérience de conception, de coordination, et de mise en œuvre d'un projet d'action dans le champ de l'animation sociale, mené par le candidat lors de l'alternance. Il indiquera les étapes mises en œuvre pour la conception, pour la réalisation et l'évaluation du projet. Dans une deuxième partie le candidat, analysera son action à partir des outils et démarches d'évaluation définis lors de la conception du projet.

Le candidat fournira en outre une bibliographie en annexe. Le candidat devra étayer les arguments avancés en apportant des éclairages conceptuels en lien avec les sujets traités grâce aux ouvrages indispensables à sa formation. Il devra remettre au coordonnateur de l'action les documents 3 semaines avant l'épreuve.

La durée de l'épreuve est de 45 minutes (10 minutes de présentation et 35 minutes d'échanges avec le jury) et se déroule soit au centre de formation, soit à un lieu à la convenance du jury régional.

Le jury est composé d'experts désignés par le jury régional

Objectifs de l'épreuve :

Par la rédaction d'un projet, nous souhaitons que le candidat soit en capacité de formaliser dans un document écrit le niveau d'exigences attendues dans le cadre professionnel :

- réponse à des appels d'offre
- participation à la conception du projet social, projet d'activités
- coordination d'un projet

La soutenance permet de présenter oralement le projet, de justifier les choix, et d'analyser sa pratique de coordonnateur de projet.

UC 3 EC de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative

Modalité d'évaluation : Mises en situation

Cette évaluation se déroulera en conformité avec l'article 16 de l'arrêté du 20 novembre 2006 : « une évaluation des compétences dans une ou plusieurs situations d'activité recouvrant les objectifs terminaux d'intégration des unités capitalisables de la spécialité et de la mention (UC 3 et UC 4) »

Afin de certifier les différentes capacités de l'UC3, nous prévoyons une certification en deux temps :

1) Conduite de réunion :

Il prépare au préalable les éléments indispensables à la conduite d'une réunion :

- **Recueil des informations nécessaires au contenu de la réunion.**
- **Définitions des objectifs de la réunion**
- **Rédaction d'un ordre du jour,**
- **Convocation des participants**
- **Préparation de supports (PowerPoint, documents écrit, ...)**

Cette réunion est en lien avec un projet d'action qu'il coordonne dans le cadre de l'alternance. Le candidat conduit la réunion, dans la structure d'accueil, en présence du tuteur et d'un formateur. A l'issue de la réunion, il évalue son intervention avec le tuteur et le formateur, en fonction des objectifs fixés.

La durée de l'épreuve dépendra du type de réunion (au moins une heure). Le jury étant composé du tuteur et du conseiller de Formatic (formateur) suivant le candidat.

Objectifs de l'épreuve :

Devant être amené à conduire des réunions avec des usagers, donneurs d'ordres, hiérarchie, ... cette épreuve permet au stagiaire d'être en situation de conduite de réunion, en tant que coordonnateur de projet. Il s'agira de vérifier que le candidat est capable de :

- **préparer, construire et mettre en œuvre une réunion**
- **maîtriser différentes techniques d'animations**
- **utiliser les outils propres au champ d'intervention dans lequel évolue la structure**
- **produire un compte rendu de réunion**

2) Séquence de formation :

Il prépare les éléments indispensables à la conduite d'une séquence de formation :

- **Recueil des informations nécessaires au contenu de la formation.**
- **Définitions des objectifs et du contenu de la formation**
- **Rédaction d'une fiche pédagogique de la séquence de formation**
- **Préparation d'une feuille d'émargement et des outils d'évaluation.**

Cette séquence de formation sera sur une thématique de son choix. Le candidat conduit l'action formation, dans l'organisme de formation, en présence d'un formateur de Formatic.

A l'issue de la séquence, il évalue son intervention avec le formateur, en fonction des objectifs fixés et en justifiant ses choix pédagogiques

La durée de l'épreuve est d'une heure trente. Le jury étant composé d'un formateur de l'organisme de formation.

Objectifs de l'épreuve :

Cette épreuve permet au stagiaire d'être en situation de conduite de séquence formation proche de la réalité professionnelle. Devant être amené à conduire des actions de ce type avec des usagers, des membres de son équipe, des partenaires, il s'agira vérifier que le candidat est capable de :

- **maîtriser différentes techniques d'animations**
- **s'adapter au public,**
- **maîtriser les méthodes pédagogiques**
- **conduire des interventions pédagogiques dans le respect des valeurs de l'éducation populaire**
- **évaluer son intervention et les acquis des stagiaires**

UC 4 EC d'animer en sécurité dans le champ d'activité

Modalité d'évaluation : Mise en situation

Cette évaluation se déroulera en conformité avec l'article 16 de l'arrêté du 20 novembre 2006 : « *une évaluation des compétences dans une ou plusieurs situations d'activité recouvrant les objectifs terminaux d'intégration des unités capitalisables de la spécialité et de la mention (UC 3 et UC 4)* »

A l'aide d'un support au choix (diaporama, documents de présentation écrit, vidéo...), le candidat fera une présentation au jury :

- **de la structure, en analysant notamment les axes de développement de celle-ci,**
- **du territoire, en analysant les forces et les faiblesses de la structure sur celui-ci,**
- **des politiques,**
- **des activités, en analysant notamment le projet d'activités de la structure,**
- **des projets existants,**

Le candidat devra en outre exposer les obligations réglementaires, juridiques, techniques propres au champ d'activité de tels projets d'activités

La durée de l'épreuve est d'une heure et se déroule dans la structure d'accueil. Le jury étant composé du responsable de la structure d'alternance, du tuteur et du conseiller de Formatic (formateur) suivant le candidat

Objectifs de l'épreuve :

Nous souhaitons que le stagiaire soit en capacité d'isoler le champ d'activité de la structure, d'identifier les conditions réglementaires et opérationnelles de réalisation d'un projet d'activité. Par son poste au sein de la structure, il ne sera pas forcément directement en situation d'animation, néanmoins il est impératif pour nous qu'il en maîtrise les éléments.

La présentation orale à partir d'un support animé devant un auditoire permet de placer le stagiaire en situation professionnelle réelle (présentation devant des commanditaires, devant un bureau, devant des collaborateurs avant mise en œuvre).

PROGRAMME DE FORMATION
Formation en Centre : 700 H

La formation est constituée des 4 modules thématiques suivants :

MODULE 1 : Connaissance de l'environnement professionnel (UC4)

Durée	259 h en Centre -203 h en entreprise
Objectifs	<p>Être capable d'analyser le territoire, Connaître les acteurs et les partenaires du champ de l'animation sociale Repérer les acteurs principaux et les bénéficiaires de l'action Connaître le fonctionnement de la structure d'accueil Être capable d'engager un diagnostic</p>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La méthodologie d'enquête ▪ Les acteurs, les dispositifs, les financements... ▪ La politique de la ville ▪ Les politiques sociales ▪ Le travail en réseau ▪ Pratiques d'Éducation Populaire ▪ Règlementation ▪ Accompagnement à l'écriture du diagnostic

MODULE 2 : Méthodologie de projet (UC1)

Durée	189 h en Centre et 105 h en Entreprise
Objectifs	<p>Acquérir les connaissances pour concevoir et évaluer un projet d'action Concevoir des actions d'animation dans une démarche d'éducation populaire, au sein d'une structure de l'intervention sociale</p>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La conception d'un projet d'action ▪ Les différents niveaux d'objectifs ▪ La définition et la mobilisation des moyens ▪ La construction d'un budget prévisionnel ▪ La planification des actions du projet ▪ La conception et la conduite d'une évaluation

MODULE 3 : Coordination d'un projet d'action (UC2)	
Durée	168 h en Centre - 231 h en Entreprise
Objectifs	<p>Être capable de coordonner des projets d'animation en prenant en compte les caractéristiques des publics en situation de handicap, de dépendance et d'exclusion</p> <p>Acquérir les fondamentaux du management d'équipe</p> <p>Savoir travailler en équipe avec des professionnels de formation et de cultures professionnelles différentes</p>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'animation du projet ▪ L'animation d'une équipe projet ▪ Les spécificités des publics accompagnés ▪ La communication ▪ La gestion des conflits

MODULE 4 : Conduite de démarches pédagogiques (UC3)	
Durée	84 h en centre – 70 h en entreprise
Objectifs	<p>Savoir conduire des actions de formation auprès d'autres professionnels ou de bénévoles.</p> <p>Être capable de conduire des réunions</p>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La préparation et la conduite de réunion ▪ La préparation et la conduite d'une formation ▪ Démarches et outils pédagogiques

L'alternance Centre/ Entreprise : le stage pratique

L'alternance Centre/ Entreprise : 609 H

Objectifs de l'alternance Centre/ Entreprise	L'alternance s'organise autour du principe de réinvestissement des savoirs dans la pratique professionnelle. Les objectifs sont l'acquisition et l'application de connaissances, savoir-faire, savoir être. Elle doit permettre une expérimentation dans les conditions réelles du métier de coordonnateur. L'évaluation de certains modules se déroule pendant la période en Entreprise.
Procédures d'évaluation	<p>Étude de milieu et proposition d'un projet d'action</p> <p>Réalisation et évaluation de cette action</p> <p>Rédaction du compte rendu</p> <p>Réussite de l'épreuve de soutenance devant un jury</p>